

Le double visage des firmes

Les firmes pharmaceutiques ont des logiques financières que les soignants ont intérêt avoir en tête. Deux exemples avec la firme Pfizer nous le rappellent.

En France, un “geste” intéressé vers les maisons de santé. En janvier 2016, la Fédération française des maisons et pôles de santé et la firme Pfizer ont communiqué sur l'aide que la firme apporte à la création d'emplois de coordonnateurs et de responsables des systèmes d'information au sein des maisons et pôles de santé (1). Pour le président de Pfizer France, « *Les maisons et pôles de santé apportent notamment une réponse au problème de la démographie médicale et des déserts médicaux. (...) Le développement des maisons et pôles de santé répond aux enjeux sociétaux et sanitaires actuels et futurs* » (1).

Ainsi cette firme pharmaceutique se donne-t-elle l'image d'acteur de santé publique, alors qu'elle répond en fait à une contrainte législative liée aux licenciements massifs, en l'occurrence des visiteurs médicaux, obligeant à « *contribuer à la création d'activités nouvelles* » par une “convention de revitalisation” (1,2).

Les firmes savent créer de la reconnaissance et saisissent les opportunités en palliant les insuffisances des autres acteurs, professionnels de santé et organismes étatiques, comme elles le font déjà dans le domaine de la recherche, de la formation, de l'information, de l'éducation thérapeutique, etc.

Tentative d'évasion fiscale avortée. Loin de cette image d'entreprise citoyenne, la firme étatsunienne Pfizer a entrepris en 2015 sa fusion avec la firme irlandaise Allergan, pour 155 milliards de dollars, dans le but de domicilier ses activités en Irlande, pays pratiquant le dumping fiscal (3). Le président étatsunien Obama a qualifié les industriels recherchant cette “tax inversion” (évasion fiscale) de « *déserteurs* » et de « *non-patriotes* » (3). Et début avril 2016, le Trésor étatsunien a rendu plus difficiles ces “tax inversions”, entraînant l'arrêt immédiat du projet de fusion (4). La firme a cependant affirmé qu'elle continuerait à rechercher les solutions financières les plus favorables à ses actionnaires (4).

Dans sa communication institutionnelle en France, la firme Pfizer met en avant sa « *participation active aux instances collectives du secteur* » pharmaceutique (5). À côté de 7 syndicats ou collectifs de firmes, on y trouve en 2016 la Fédération française des maisons et pôles de santé. Regrettable mélange des genres.

©Prescrire

.....
Extraits de la veille documentaire Prescrire.

- 1- Pfizer, FFMPs, Facilimed “De nouveaux métiers créés pour optimiser le fonctionnement des maisons et pôles de santé” 11 janvier 2016 : 4 pages.
- 2- “Article L. 1233-84 du Code du travail” : 1 page.
- 3- Davies R et Rushe D “Pfizer takeover: what is a tax inversion deal and why are they so controversial ?” 23 novembre 2015. Site www.theguardian.com consulté le 15 février 2016 : 3 pages.
- 4- Virji S “It's all off: 160bn PfizerGan deal collapses on latest US Treasury edicts” 6 avril 2016. Site www.scripintelligence.com consulté le 7 avril 2016 : 2 pages.
- 5- “Agir ensemble, pour la santé de tous, en France, aujourd'hui et demain”. Site www.pfizer.fr consulté le 3 février 2016 : 5 pages.

